

07 AVRIL 2022

La lutte contre les dépôts sauvages au niveau communal et intercommunal

Rôle et fonctionnement des brigades dédiées

Au cœur de
votre quotidien

toulouse
métropole

Cadre juridique, rôle de la Métropole et des communes

© Toulouse Métropole - Tous droits réservés

Cours libre

Lutte contre les dépôts sauvages
07 avril 2022

toulouse
métropole

Cadre juridique, rôle de la Métropole et des communes

contexte

- La Métropole a des difficultés à agir sur les dépôts sauvages constatés sur l'espace public dans le cadre de sa compétence propreté
- Les communes ayant transféré la compétence propreté en même temps que la voirie demandent parfois à la Métropole d'exercer également un pouvoir de police sur le sujet et de sanctionner



La Métropole a fait appel à un cabinet d'avocats pour clarifier le cadre juridique

Lutte contre les dépôts sauvages
07 avril 2022

toulouse
métropole

Cadre juridique, rôle de la Métropole et des communes

les différentes polices

- EN DROIT, il existe plusieurs autorités de police (générale et spéciale) intervenant dans la **gestion des déchets, des dépôts sauvages et des décharges illicites** :
- **POLICE GENERALE DU MAIRE** : Art. L. 2212-1 et L. 2212-1 du CGCT
- **LA POLICE SPECIALE DE COLLECTE DES DECHETS MENAGERS** : Art. L. 2224-16 du CGCT
- **LA POLICE SPECIALE DE LUTTE CONTRE LES DEPOTS SAUVAGES** : Art. L. 541-3 du code de l'Environnement



Lutte contre les dépôts sauvages
07 avril 2022

toulouse
métropole

Cadre juridique, rôle de la Métropole et des communes

La Police administrative générale



- Elle a pour objet d'assurer le **bon ordre, la sûreté, la sécurité et la santé publique**
- Elle comprend notamment :
 - la sûreté et la commodité de passage dans les rues, quais, places et voies publiques dont le nettoyage et l'enlèvement des encombrants
 - le soin de réprimer les dépôts, déversements, déjections, projections de toute matière

Ces pouvoirs de police générale sont propres au maire et non transférables au Président de TM.

Si danger grave ou imminent, le maire doit prescrire les mesures de sécurité exigées aux frais de la commune.



Lutte contre les dépôts sauvages

07 avril 2022

toulouse
métropole

Cadre juridique, rôle de la Métropole et des communes

La Police spéciale de collecte des déchets ménagers



- Le maire définit les règles relatives à la collecte des déchets collectés en fonction des leurs caractéristiques : modalités de collecte séparée, y compris la présentation et le lieu de collecte
- Ce pouvoir de police spéciale est **transféré au Président de l'EPCI** avec le transfert de la compétence collecte des déchets (**sauf opposition d'un ou plusieurs maires de communes concernées**).

Suite à l'opposition de plusieurs maires, **ce pouvoir de police n'a pas été transféré à Toulouse Métropole.**



Lutte contre les dépôts sauvages

07 avril 2022

toulouse
métropole

Cadre juridique, rôle de la Métropole et des communes

La Police spéciale de lutte contre les dépôts sauvages



- **Dépôt sauvage** : abandon ou dépôt de déchet de façon contraire aux prescriptions de collecte.
- **≠ décharge illicite** : site historique qui fait l'objet d'apports réguliers de déchets (relève des compétences du Préfet au titre des ICPE)
- Ce pouvoir de police spéciale appartient en principe au Maire.
- **Il peut être transféré à l'EPCI** à l'initiative d'un ou de plusieurs maires, puis accord nécessaire de tous les maires des communes membres et décision finale du préfet.

Le pouvoir de police spéciale dépôts sauvages n'a pas été transféré à Toulouse Métropole.



Lutte contre les dépôts sauvages
07 avril 2022

toulouse
métropole

Cadre juridique, rôle de la Métropole et des communes

Conclusion : rôle de la Métropole et des communes

- Toulouse Métropole est compétente en matière de collecte des déchets ménagers et d'entretien de la voirie (nettoyement) sur son territoire
- Mais les pouvoirs de police spéciale de collecte de déchets ménagers et de lutte contre les dépôts sauvages n'ont pas été transférés au Président de la Métropole.
- **Chaque maire des 37 communes reste donc titulaire de ces pouvoirs de police avec obligation de les mettre en œuvre.**
- Ils sont tenus d'édicter :
 - un arrêté municipal sur les modalités de collecte
 - un arrêté municipal sur les interdictions spécifiques de type « propreté » afin de réglementer et sanctionner les comportements de type jets de mégots, déjections canines

Lutte contre les dépôts sauvages
07 avril 2022

toulouse
métropole

Cadre juridique, rôle de la Métropole et des communes

Conséquences pour la métropole et les communes

1. Les **agents de la Métropole ne sont pas compétents** en l'état pour exécuter les mesures de police prises par les Maires des communes membres en matière de dépôts sauvages et procéder aux constatations d'infraction sur le territoire de la Métropole
2. Il y a des **inégalité entre les communes sur les gestion des dépôts sauvages** selon qu'elles disposent ou non de certaines catégories d'agents comme une police municipale, des ASVP, des gardes champêtres, des agents spécialement habilités.
3. A l'image de la BCI sur Toulouse, une brigade équivalente pourrait, en théorie au moins être constituée sur chaque commune, ce qui implique de **disposer des moyens financiers et matériels nécessaires**.
4. Le transfert du pouvoir de police spéciale des dépôts sauvages au président de la métropole serait une étape indispensable à la création d'une **BCI Métropolitaine**, éventuellement organisée en pôle territoriaux et composée d'agents métropolitains ou mis à disposition par les communes membres de la métropole

Lutte contre les dépôts sauvages
07 avril 2022

toulouse
métropole

Cadre juridique, rôle de la Métropole et des communes

Actions en cours pour mieux coordonner

1. **Rédaction d'un arrêté type « propreté »** qui sera ensuite pris par chacune des 37 communes : cela permettra d'homogénéiser les règles même si toutes les communes ne disposent pas des moyens de police pour les faire appliquer
2. Si des communes décident d'être actives sur ce pouvoir de Police, une collaboration renforcée avec les surveillants de l'espace public des pôles territoriaux peut être envisagée pour **signaler, prévenir et sensibiliser** (en cours sur Colomiers service propreté et brigade de l'environnement).
3. La coordination avec les communes pourrait être améliorée avec la désignation de **référents dans chaque commune** auquel le pôle pourrait s'adresser lorsqu'il constate une incivilité récurrente.
4. La BCI, en place à Toulouse, apporte **son soutien méthodologique et son expertise** aux communes qui souhaitent lancer des démarches.

Lutte contre les dépôts sauvages
07 avril 2022

toulouse
métropole

Brigade Contre les Incivilités Toulouse

Signature

Lutte contre les dépôts sauvages
07 avril 2022

toulouse
métropole

Brigade contre les incivilités – Toulouse

Un cadre réglementaire précis

Des agents « mairie de Toulouse » intégrés dans le service propreté du pôle de Toulouse centre de la Métropole

- Des agents agréés et assermentés par le tribunal judiciaire
- Des agents désignés par le maire pour mener cette action de lutte contre les incivilités en application de ses pouvoirs de police
- Intégrés dans le service propreté du pôle de Toulouse centre de la Métropole pour aider et appuyer les actions des agents en charge du nettoyage de la voirie et des espaces publics métropolitains.
- Constatent des Infractions au Règlement Sanitaire Départemental mais aussi aux arrêtés municipaux et aux délibérations métropolitaines.

Lutte contre les dépôts sauvages
07 avril 2022

toulouse
métropole

Brigade contre les incivilités – Toulouse

Une démarche progressive

Avant 2017 les Ambassadeurs de l'espace public :

- Essentiellement des actions de sensibilisation et de communication notamment entre 2016 et 2017
- Campagne d'affichages, films, sensibilisation auprès des lycéens et des commerçants.



Lutte contre les dépôts sauvages

07 avril 2022

toulouse
métropole

Brigade contre les incivilités – Toulouse

Une démarche progressive

Une réflexion et un point d'étape fin 2017

- Des actions porteuses en terme d'image et de communication
- Mais le sentiment général de propreté des habitants stagne voire régresse
- Constat partagé par les services propreté
- Les incivilités continuent et sont prégnantes pour les citoyens qui sont en demande de sanctions

Lutte contre les dépôts sauvages

07 avril 2022

toulouse
métropole

Brigade contre les incivilités – Toulouse

Un objectif précis

Des moyens et des perspectives claires

- Un rééquilibrage prévention/répression assumé afin de sanctionner les auteurs d'incivilités
- Une volonté de travailler sur toutes les incivilités
- Renforcement des effectifs et des moyens matériels
- Structuration et réorganisation de la brigade
- Donner un cadre réglementaire strict

Lutte contre les dépôts sauvages
07 avril 2022

toulouse
métropole

Brigade contre les incivilités – Toulouse

Une démarche partenariale

2018 mise en place de la Brigade contre les incivilités

- Partenariat avec les services de l'état – rencontre en mars 2018 avec le Procureur de la République.
- Travail et rencontres régulières avec l'Officier du Ministère Public
- Mise en place de procès verbaux de constatation simplifiés et de la carte d'assermentation
- Utilisation régulière de la procédure administrative de mise en demeure qui peut déboucher sur une facturation.
- Mise en place d'une procédure qui permet de constater les infractions de flagrance, mais aussi de rechercher les auteurs de dépôts sauvages.

Lutte contre les dépôts sauvages
07 avril 2022

toulouse
métropole

Brigade contre les incivilités – Toulouse

Un cadre réglementaire strict

L'Officier du Ministère Public est destinataire de toutes nos procédures

- L'agent de la BCI est un agent de constatation qui lui relate fidèlement les faits, son action n'entraîne pas directement le paiement d'une amende par l'auteur.
- Il procède au recueil de l'identité de l'auteur pour les infractions de flagrance. Pour les infractions ou l'auteur n'est pas sur les lieux, il transmet à l'OMP tous les éléments permettant de l'identifier.
- L'OMP a l'opportunité des poursuites (classement sans suite, rappel à la réglementation ou sanction), toute procédure est contradictoire et susceptible d'appel.
- Il fixe le quantum de la sanction (RSD -contravention de 3 ème classe de 0 à 450€ - forfaitisation possible à 68€ - Code pénal 4 ème ou 5 ème classe jusqu'à 3000€ en effet la sanction peut être aggravée si l'auteur est en état de récidive ou s'il s'agit d'un professionnel).

Lutte contre les dépôts sauvages
07 avril 2022

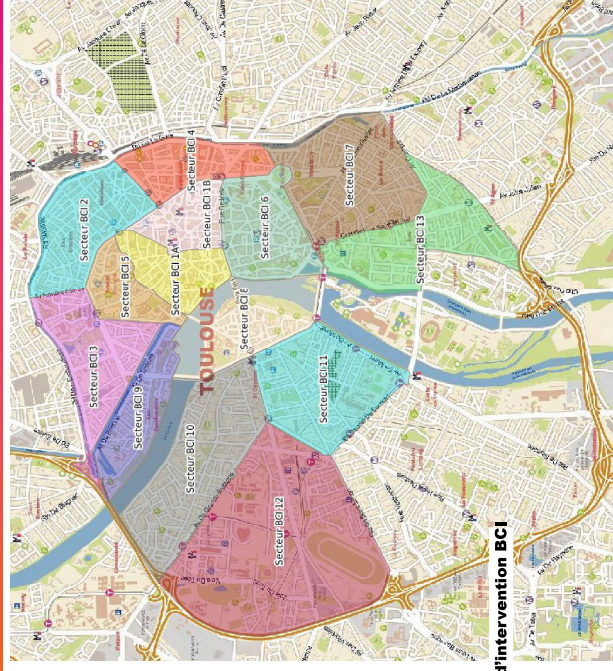
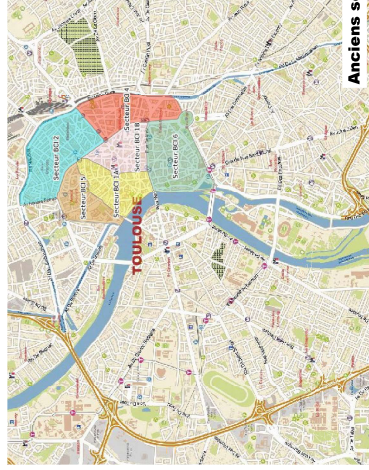
toulouse
métropole

Brigade contre les incivilités – Toulouse

Des moyens adaptés

Des moyens humains :

- 26 agents - 3 vacations pour couvrir une plus grande amplitude horaire (07h 19h).
- Une équipe d'intervention pour réduire le temps de réponse aux enquêtes
- Augmentation du territoire de surveillance générale et des fréquences de passage



Nouveaux secteurs d'intervention BCI

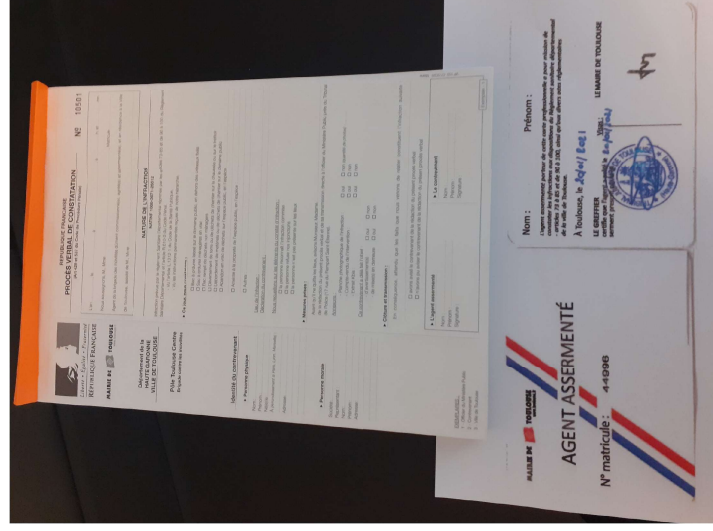
Anciens secteurs d'intervention BCI

toulouse
métropole

Brigade contre les incivilités – Toulouse

Des moyens pour sécuriser la procédure de verbalisation

- Une carte d'assermentation
- Un modèle de procès verbal simplifié et préimprimé



Lutte contre les dépôts sauvages

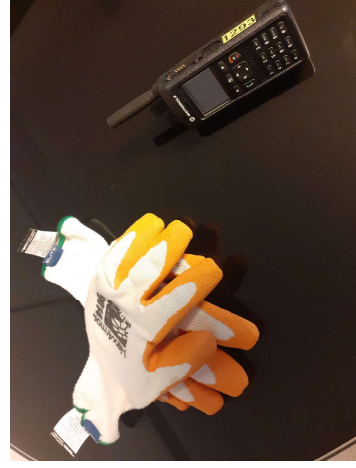
07 avril 2022

toulouse
métropole

Brigade contre les incivilités – Toulouse

Des moyens pour la sécurité des agents

- Gants et matériel pour fouiller les dépôts
- Chaussure et sacs à dos adaptés à la marche
- Moyens radios pour rester en contact permanent avec la Police Municipale



Lutte contre les dépôts sauvages

07 avril 2022

toulouse
métropole

Brigade contre les incivilités – Toulouse

Une nouvelle façon de communiquer

- Mettre en avant la BCI et communiquer sur son action
- Associer la brigade aux grosses manifestations de la collectivité
- Mise en place d'une rubalise spécifique à message



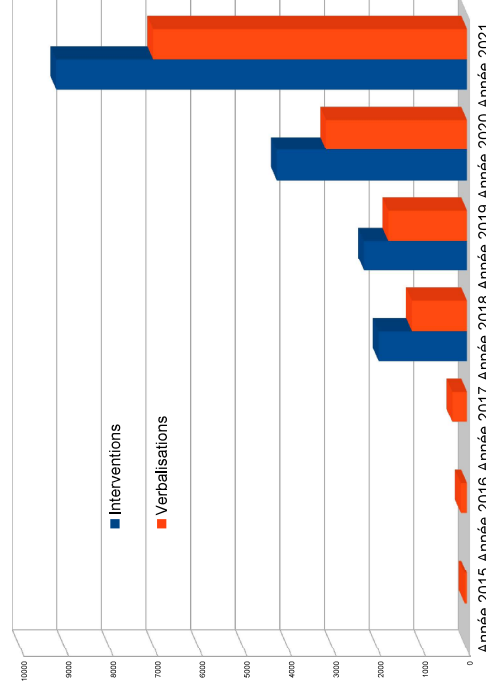
Lutte contre les dépôts sauvages
07 avril 2022

toulouse
métropole

Brigade contre les incivilités – Toulouse

Une activité en forte hausse

- > **9209 interventions** (+115 %) (4265 en 2020)
- > **7035 verbalisations** (+122 %) (3158 en 2020)
- > **1424 demandes d'enquête** (+96 %) (728 en 2020)
- > **1250 actions de prévention** (+42 %) (884 en 2020)



Année 2015 Année 2016 Année 2017 Année 2018 Année 2019 Année 2020 Année 2021

Suivi pluriannuel

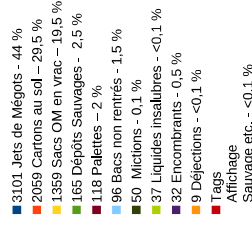
Lutte contre les dépôts sauvages
07 avril 2022

toulouse
métropole

Brigade contre les incivilités – Toulouse

Une activité variée

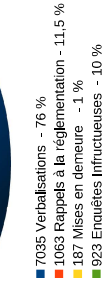
Détail des verbalisations



- Pratiquement la moitié des verbalisations concerne des infractions de fragrance (jets de mégots, déjections, mictions...)
- Pratiquement la moitié des verbalisations concerne des abandons de déchets ou des dépôts sauvages.
- 76 % des interventions de la brigade débouchent sur une verbalisation (74 % en 2020).



Détail des interventions



Lutte contre les dépôts sauvages

07 avril 2022

toulouse
métropole

Brigade contre les incivilités – Toulouse

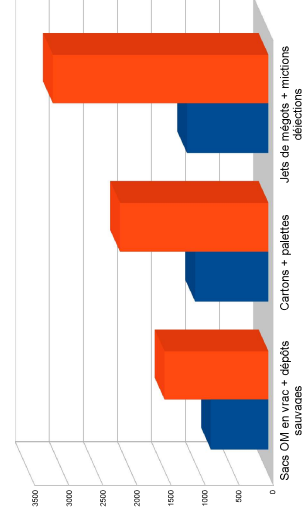
3 Grandes catégories d'infractions

- Augmentation de 80 % de la verbalisation des dépôts sauvages et des abandons de sacs d'ordures ménagères. Le nombre de dépôts n'a pas forcément augmenté, mais l'évolution de nos effectifs permet de mieux traiter ce problème particulièrement prégnant.
- Augmentation de 102 % de la verbalisation des infractions pouvant être liées au commerce et notamment l'abandon de cartons. L'explosion du commerce en ligne entraîne une évolution de ce phénomène dans toutes les villes comparables à Toulouse et la brigade est particulièrement vigilante.
- Augmentation de 160 % de la verbalisation des infractions de fragrance et notamment des jets de mégots, il s'agit là aussi d'une des priorités de la BCI.
- 23 % des verbalisations de la BCI concernent des personnes morales (Entreprises, commerces, syndic etc.) et 77 % des particuliers. Un écart qui se confirme (25 % – 75 % en 2020 et pratiquement 50/50 en 2018)

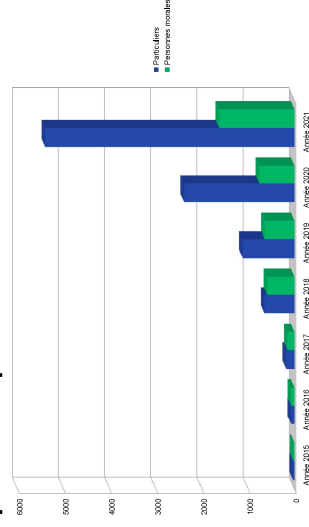
Lutte contre les dépôts sauvages

07 avril 2022

Comparatif 2020 – 2021 par groupes d'infractions



Comparatif pluriannuel des verbalisations particuliers / personnes morales



Brigade contre les incivilités – Toulouse

Un bilan positif très encourageant

- Un effet positif sur les indicateurs propreté, mais difficile à objectiver dans le contexte de cette année très particulière
- Un outil très efficace pour des situations précises notamment avec des contrevenants identifiables
- Un impact certain sur des problématiques récurrentes (dépôts de cartons en centre ville)

La mise en place de ce type de dispositif peut prendre différentes formes, et dépend de la sensibilité et de la volonté de chaque maire qui garde ses pouvoirs de Police sur le territoire de sa commune. Il peut choisir de s'appuyer sur des agents de police municipale ou bien de commissionner et d'assigner spécifiquement des agents pour remplir cette mission.

Lutte contre les dépôts sauvages
07 avril 2022

toulouse
métropole

Brigade contre les incivilités – Toulouse

Perspectives et pistes de réflexion en lien avec les évolutions réglementaires

- Réfléchir à la mise de la dématérialisation de la rédaction des procès verbaux et à l'utilisation de la vidéo pour identifier les auteurs impunis jusqu'alors.
- Simplifier et utiliser plus largement les procédures administratives de facturation/réparation
- Associer plus largement la brigade aux opérations de prévention et de communication
- Développer, sous l'autorité du maire, les partenariats avec les autres communes :
 - Partage d'expériences et d'outils
 - Expertise juridique
 - Accompagnement administratif

Lutte contre les dépôts sauvages
07 avril 2022

toulouse
métropole